

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 avril 2017
Français
Original : russe

**Lettre datée du 31 mars 2017, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins humanitaires et les bulletins d'information publiés par le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne entre le 28 et le 31 mars 2017 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim
(Signé) P. Iliichev



**Annexe à la lettre datée du 31 mars 2017 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation
des parties belligérantes sur le territoire de la République
arabe syrienne (28 mars 2017)**

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République
arabe syrienne par la Fédération de Russie**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit sept opérations humanitaires dans la province d'Alep.

À Alep, 16,8 tonnes de vivres, six tonnes d'eau potable en bouteille et 500 colis alimentaires ont été distribués aux habitants des quartiers de Fourqan, de Sakhour et de Cheik Maqsoud, à l'école Oqba ibn Nafi (quartier de Mohamed Bek) et à l'École des arts pour les femmes (quartier de Khaldiyé) et dans un camp de réfugiés, ainsi qu'à Manbej (province d'Alep).

Au cours des dernières 24 heures, 8 100 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint 24,5 tonnes.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe
syrienne par des organisations internationales**

Au cours des dernières 24 heures, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la République arabe syrienne une aide médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires aux personnes en détresse se sont poursuivies.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (29 mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, sept accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Khirbet el-Hamam, d'Ouyoun el-Wadi, de Khirbet Ghazi (province de Homs), d'Ayoubé (province de Qouneïtra), de Hajné (province de Damas), d'Ouaqem (province de Soueïda) et de Braq (province de Deraa).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 404.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 136.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes depuis le 1^{er} janvier 2017 s'est maintenu à 198.

La superficie totale libérée représente 3 499,2 kilomètres carrés.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 14 violations, dans les provinces de Damas (9), de Lattaquié (3) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé 12 violations, dans les provinces d'Alep (2), de Damas (4), de Deraa (1), d'Edleb (1) et de Hama (4).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 12 violations du cessez-le-feu susmentionnées.

Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (29 mars 2017)

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par la Fédération de Russie

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit sept opérations humanitaires, dans les provinces d'Alep (6) et de Qouneïtra (1).

À Alep, 3 000 repas chauds et du pain ont été distribués aux habitants des quartiers d'Azamiyé, de Cheik Taha, de Karm el-Maz, de Jamiliyé, de Cheik Maqsoud et de Salihin.

À Ayyoubé (province de Qouneïtra), 350 colis alimentaires ont été distribués à la population.

Au cours des dernières 24 heures, 3 350 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint trois tonnes.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne par des organisations internationales

Avec l'appui du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes, deux convois humanitaires partis de Damas et de Homs ont acheminé des cargaisons provenant de l'Organisation des Nations Unies dans les localités de Bloudan (province de Damas) et de Talbissé (province de Homs).

Des avions russes ont parachuté, dans les environs de Deïr el-Zor, 21 tonnes d'aide humanitaire (vivres) reçues de l'Organisation des Nations Unies par les autorités syriennes.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (30 mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, 11 accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Sab'iniyé, de Balié, de Chouqraniyé, de Soueïmara (province de Deraa), de Fabel, de Qattiné (province de Homs), de Cheik Zayyat, de Cheik Najjar, de Houté, d'Abou Jabbar et de Qatar (province d'Alep).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 415.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 136.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes depuis le 1^{er} janvier 2017 est passé à 207.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 73,7 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 3 572,9 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 14 violations, dans les provinces de Damas (6), de Lattaquié (4) et de Hama (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé 11 violations, dans les provinces de Damas (3), de Deraa (1), de Hama (3), d'Alep (1), de Lattaquié (1) et de Homs (2).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 11 violations du cessez-le-feu susmentionnées.

**Bulletin humanitaire du Centre russe pour la réconciliation
des parties belligérantes sur le territoire de la République
arabe syrienne (30 mars 2017)**

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République
arabe syrienne par la Fédération de Russie**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes a conduit cinq opérations humanitaires dans la province d'Alep.

À Alep, six tonnes d'eau potable en bouteille ont été distribuées aux habitants des quartiers de Jdidé, de Karm el-Daadaa, de Bani Zeïd, de Cheik Maqsoud et de Jabal Badro.

Au cours des dernières 24 heures, 1 894 habitants ont reçu une aide humanitaire, le poids total des cargaisons distribuées ayant atteint six tonnes.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République
arabe syrienne par des organisations internationales**

Des avions russes ont parachuté, dans les environs de Deïr el-Zor, 20,7 tonnes d'aide humanitaire (vivres) reçues de l'Organisation des Nations Unies par les autorités syriennes.

Bulletin d'information du Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne (31 mars 2017)

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, quatre accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Qarfa, de Kammouné, de Deïr el-Boukht et d'Aliqin (province de Deraa).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 419.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités, conformément à l'accord conclu le 27 février 2016, s'est maintenu à 136.

Le nombre de localités reprises aux groupes armés affiliés à l'organisation terroriste internationale État islamique d'Iraq et du Levant par les forces gouvernementales syriennes depuis le 1^{er} janvier 2017 est passé à 213.

Au cours des dernières 24 heures, les forces gouvernementales ont repris le contrôle de 34,8 kilomètres carrés de territoire, ce qui porte à 3 607,7 kilomètres carrés la superficie totale libérée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Respect de la cessation des hostilités

Le 30 décembre 2016 à minuit, un cessez-le-feu est entré en vigueur, conformément à l'accord commun sur le règlement global du conflit syrien.

Le nombre de groupes d'opposition armés ayant adhéré au cessez-le-feu s'est maintenu à 64.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé 11 violations, dans les provinces de Damas (6), de Lattaquié (2), de Deraa (2) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé 15 violations, dans les provinces de Hama (4), d'Edleb (4), de Damas (2), de Deraa (2), de Lattaquié (2) et de Homs (1).

L'enquête menée par le bureau russe n'a pas permis de confirmer les 15 violations du cessez-le-feu susmentionnées.